

Paris, le 6 novembre 2006

## Vient de paraître



## Écarts entre morbidité déclarée et morbidité diagnostiquée L'exemple de l'obésité, de l'hypertension artérielle et de l'hypercholestérolémie Étude issue d'une collaboration IRDES/CETAF

À partir d'un échantillon de personnes ayant à la fois répondu à une enquête santé par interview et accepté de réaliser ensuite un examen médical, cette étude compare les prévalences relevées dans ces deux sources pour trois facteurs de risque cardiovasculaires : obésité, hypertension artérielle et hypercholestérolémie. Quel que soit le problème de santé considéré, les individus sous-déclarent leurs troubles. Ils sont au contraire très peu à déclarer un problème alors que l'examen médical est négatif. Ainsi,

- une personne sur trois a déclaré une taille et un poids erronés conduisant à une sous-estimation de la prévalence de l'obésité ;
- près d'une personne sur deux souffrant d'hypertension artérielle ou d'hypercholestérolémie n'en a pas fait pas état lors de l'enquête.

Dans le cas de l'obésité, la sous-déclaration semble liée à un léger défaut d'évaluation, volontaire ou non. En revanche, la très forte sous-déclaration de l'hypertension artérielle et de l'hypercholestérolémie apparaît plus inquiétante car elle traduit une probable méconnaissance du problème, faute de dépistage.

Les résultats issus de cette étude montrent que les prévalences établies à partir d'auto-déclarations doivent être utilisées avec prudence, par exemple dans le cadre de campagnes de prévention. L'enjeu est de taille pour les maladies cardio-vasculaires, qui avec 180 000 décès par an, représentent la première cause de mortalité en France.

Pour en savoir plus :

Le rapport complet : [http://www.cetaf.asso.fr/publications/RE\\_EDS.pdf](http://www.cetaf.asso.fr/publications/RE_EDS.pdf)

La synthèse :

<http://www.irdes.fr/Publications/Bulletins/QuestEco/pdf/qesnum114.pdf>

**SERVICE DE PRESSE :**  
Catherine Guenet (CETAF)  
Tél : 04 77 81 17 14  
E-mail : [catherine.guenot@cetaf.cnamts.fr](mailto:catherine.guenot@cetaf.cnamts.fr)  
Rapport complet à télécharger sur [www.cetaf.asso.fr](http://www.cetaf.asso.fr)

Nathalie Meunier (IRDES)  
Tél : 01 53 93 43 02  
E-mail : [meunier@irdes.fr](mailto:meunier@irdes.fr)

Synthèse de l'étude à télécharger sur [www.irdes.fr](http://www.irdes.fr)

Réalisée en collaboration avec le CETAF (Centre technique d'appui et de formation des centres d'examen de santé), cette étude s'appuie sur le concours du réseau des Centres d'examen de santé (CES) de l'Assurance Maladie. Elle confronte les données d'état de santé déclarées dans l'enquête décennale de santé (EDS), menée par l'INSEE en 2002-2003, aux données recueillies lors de l'examen de santé des CES.

En 2002-2003, pour la première fois une partie des personnes enquêtées par l'INSEE ont été invitées à passer un examen de santé dans les CES. Près de 2 000 personnes ont à la fois répondu aux questions posées par l'INSEE sur leur santé et accepté de passer cet examen médical. À partir de cet échantillon, rassemblant à la fois des déclarations individuelles et des diagnostics médicaux, les prévalences de certains troubles de santé ont pu être comparées. Cette étude analyse trois d'entre elles : l'obésité, l'hypertension artérielle et l'hypercholestérolémie qui représentent trois facteurs de risque cardiovasculaires importants.